

LE CAP

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS

magazine



n°56

mai, juin 2015

ACTUALITÉS

Qualité des eaux de baignade
Prix littéraire Louis Guilloux
Ghislaine de Kerjégu
SCOT
Syndicat Mixte des deux Caps

PATRIMOINE

Chapelle Saint-Pabu

ENVIRONNEMENT

Le fauchage tardif

TOURISME

Accueil Vélo
Office de Tourisme

SOCIAL

La santé sur notre territoire

PORTRAIT

Nicolas & François NONNET



Sommaire

ça s'est passé à Erquy ...

ACTUALITÉS P 4 À 9

Qualité des eaux de baignade
Prix littéraire Louis Guilloux
Joël Dassé
Ghislaine de Kerjégu
Schéma de Cohérence Territoriale
Grand Site Cap d'Erquy-Cap Fréhel

PATRIMOINE P 10

Chapelle Saint-Pabu

ENVIRONNEMENT P 11

Le fauchage tardif

TOURISME P 12 ET 13

Accueil Vélo
Office de Tourisme

SOCIAL P 14 À 17

La santé sur notre territoire

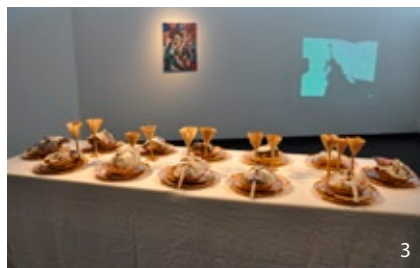
CULTURE P 18

Chronique littéraire

TRIBUNE P 19

PORTRAIT P 20

Nicolas & François NONNET



LE CAP Magazine

Journal municipal d'information bimestriel

Directeur de la Publication : Christiane Guervilly.

Responsable de Rédaction : Maryvonne Chalvet.

Rédaction et mise en page : Alban Sorette.

Ont participé à ce numéro : Michèle Babik, Maryvonne Chalvet, Annick Cramois, Jean-Luc Dubos, Agnès Guillaume, Bernadette Laitier, Fabienne Lesvenan, Marie-Dominique Mallegol, Laurence Merdrignac, Yannick Morin, Stéphanie Robert.

Photographies : Alban Sorette, Maryvonne Chalvet, Françoise Gautier.

Impression : ICH Imprim' Color Hercouët

Lamballe

papier recyclé cyclus print 115g.

Distribution : La Poste.

MAIRIE

11, square de l'Hôtel de Ville

BP 09 - 22430 ERQUY

Tél : 02 96 63 64 64

www.ville-erquy.com

1. En couverture, la Chapelle Saint-Pabu.
2. 13 mai, Landes & Bruyères, remerciements à l'équipe du Centre Technique.
3. juin, une exposition originale et des rencontres à la Galerie.
4. 20 juin : Fête de la musique, une première édition réussie.
5. Le Big Band Penthièvre, une chanteuse et 18 musiciens talentueux.
6. Les jeunes de l'école de musique à la relève.
7. JMB, un trio pour une place à l'exotisme.
8. Tourbillon du Penthièvre, des cow-boys pour clôturer la soirée.





Chers concitoyennes, chers concitoyens,

Nous voici au début de l'été, et je vous souhaite à tous de profiter pleinement de cette saison ensoleillée, qui pour chacun de nous à Erquy sera différente. Alors très bonnes vacances aux enfants et aux adultes qui pourront en prendre. J'ai également une pensée pour ceux pour qui l'été est synonyme d'accroissement d'activité. Professionnels du tourisme, mais aussi pompiers, professionnels de santé ...

Vous avez été nombreux à vous déplacer en mairie pour consulter le dossier de revitalisation du centre-ville. Nous avons reçu également de nombreux Réginiens concernés par cette étude. Aux vues de certaines réflexions et interrogations, il nous semble nécessaire de rappeler l'objectif de la procédure engagée.

Cette étude se veut sur du long terme et permet aux élus d'avoir des projections sur l'évolution de la ville en termes de capacité d'accueil en habitat, en activité et en services à la population. En parallèle une convention a été signée avec l'Etablissement Public Foncier de Bretagne (EPFB) pour accompagner la politique foncière et immobilière de la commune.

Concrètement, l'EPFB agit pour le compte des collectivités publiques et de leurs établissements sur le territoire de la région Bretagne. Il les assiste sur les volets fonciers de leurs projets.

L'objectif de cette étude est pluriel, il s'agit

- > de mener une réflexion globale sur l'aménagement du centre-ville
- > de proposer un schéma de référence du cœur de ville
- > d'identifier les différentes échelles spatiales et temporelles de réalisation du projet
- > de définir des choix pré-opérationnels sur des secteurs urbanisables.

La revitalisation du cœur de ville représente pour la commune une étude prospective pour les années à venir et en aucun cas un programme d'investissement. Cette étude doit aider les élus à prendre des décisions. Certaines projections ne se réaliseront jamais, d'autres pourront l'être mais dans un délai à moyen ou long terme et sans doute avec des variantes.

Quel que soit le projet qui en découlera, rien ne se sera engagé sans une concertation préalable avec les propriétaires concernés.

Pour rappel, des habitants d'Erquy ont participé à l'élaboration de cette étude, nous avons ensuite organisé une réunion publique en décembre 2014, puis la concertation au printemps 2015. Après analyse des observations recueillies lors de la concertation publique, les élus valideront l'étude, qui servira aux futures réflexions du Conseil Municipal.

Très bel été à tous !

Christiane GUERVILLY
MAIRE D'ERQUY

ETAT-CIVIL

avril - juin 2015

Ne sont publiés sur cette page que les événements autorisés par les familles.

NAISSANCES

Anaëlle LE MERCIER *28 avril*, Mya GORIN *15 mai*, Mya GUIGOT *24 mai*, Angèle ETIENNE *25 mai*.

MARIAGES

COMPIN Lucas et MASSE Anaïs *15 mai*, GARRIDO SANCHEZ TOLEDO Juan Francisco et ROUSSELOT Juliette *22 mai*, ETIENNE Michaël et DURAND Anne-Aël *23 mai*, FONTAINE Loïc et CROIX Mélanie *23 mai*, DUYCK Gustave et ACARD Mary *29 mai*, AOUN Roland et QUEANT Dorothy *29 mai*, GALBIN Pierre et LECLERC Béatrice *6 juin*.

DÉCÈS

BAUDET Jean *1^{er} avril*, HUBERT Jean *4 avril*, BAUDET Hélène veuve BIDAN *4 avril*, LE MOINE Emilienne veuve THOMAS *8 avril*, HELLEQUIN Jean *13 avril*, LEFEBVRE Emilienne veuve LEFEBVRE *14 avril*, LEFEBVRE Yvan *15 avril*, BAUDUIN Geneviève veuve NOGUES *22 avril*, BROUARD Maryvonne épouse GAUVEN *22 avril*, DOMONT Madeleine veuve BOUCHON *23 avril*, JÉGU Emmanuel *26 avril*, HULLOT Jean *26 avril*, CHATELLIER Angèle veuve RENAUT *29 avril*, QUINIO Fernand *1^{er} mai*, MERCIER Paule veuve MANIS *2 mai*, GOURRIER Paul *6 mai*, DASSÉ Joël *6 mai*, GUILLEMOT Denise épouse CORIC *7 mai*, de FRESSE de MONVAL veuve de KERJÉGU Ghislaine *7 mai*, DANIEL Paulette veuve DONNART *8 mai*, MICHEL Antoinette veuve BOUGUET *11 mai*, LAIZET Jeannine veuve REGNIER *13 mai*, BRIOT Jean *14 mai*, DERETZ Paul *19 mai*, LE MIGNON Maurice *24 mai*, MARTZ Gabrielle *27 mai*, COLLET André *31 mai*, GARNIER Liliane veuve BOURGEOIS *6 juin*, BOUCHARD Pauline veuve CAUSSAT *8 juin*, ANDRIEUX Joséphine veuve ROHON *10 juin*, DUBOIS Annie veuve LÉVÊQUE *15 juin*, TRANCHANT Gérard *17 juin*, LEMOINE Marcelle épouse AMIOT *20 juin*.

ANIMATIONS ESTIVALES

Erquy 2015 ... il y en aura pour tous les goûts !



23 événements sont directement organisés par la Mairie et l'Office de Tourisme, du 1^{er} juillet au 26 août : Mercredis Celtiques, Artisan'Halles, Place aux Mômes, ... autant d'occasions de passer de bons moments en famille. Le programme complet est disponible à l'Office de Tourisme.

Parmi les nombreuses autres festivités qui se dérouleront cet été, citons le **son et lumière Anne de Bretagne** qui verra, pour la deuxième année, le château de Bienassis se parer de ses plus beaux atours et s'animer pour conter la fabuleuse histoire de la Duchesse et Reine Anne de Bretagne. Nous ne saurions trop vous conseiller de réserver vos places pour y assister.



12 / 13 / 14 / 15 août 2015
WWW.CHATEAU-BIENASSIS.COM

QUALITÉ DES EAUX DE BAINNADE

la démarche



La démarche sur la certification de la qualité des eaux de baignade a été initiée en 2012 et se poursuit aujourd'hui. Elle se traduit par une surveillance quotidienne de nos plages et des analyses bactériologiques complémentaires à celles réalisées par l'**Agence Régionale de la Santé (ARS)** pour les plages du Centre et de Caroual.

Ce suivi draconien et l'application des procédures définies dans notre démarche qualité nous permettent de garantir une bonne qualité de nos eaux de baignade.

A l'issue de chaque saison, les classements des plages sont définis par l'Agence Régionales de la Santé en application de la directive

européenne 2006/7/CE. Les seuils de classements sont de plus en plus rigoureux.

A l'issue de la saison 2014

Dans notre station, sept plages suivies sur huit sont classées en site de baignade dont l'eau est d'excellente qualité : plages de Saint-Pabu, de Caroual Centre et Caroual Nord, de Lourtuais, du Portuais, du Guen-Lanruen, de Saint-Michel. Une plage suivie est classée en site de baignade dont l'eau est de bonne qualité, il s'agit de la plage du Centre. Le bilan de la saison 2014 vous a été présenté dans le n°53 de Cap Magazine.

Saison 2015

Du 15 juin au 15 septembre, une information complète et actualisée est accessible sur le site internet de la ville www.ville-erquy.com. Les dernières informations figurent également sur **Erquy Infos** qui



paraît un vendredi sur deux. Les panneaux d'information affichent à leur entrée le classement de la plage en début de saison ainsi que toutes les analyses réalisées au cours de l'été.

Nous vous incitons aussi à nous faire part de vos observations concernant les plages ou la qualité des eaux de baignade sur les cahiers déposés à l'Office de Tourisme, à l'accueil de la Mairie, à la Capitainerie, à la Maison de la Mer et au Poste de secours de Caroual.

Bonne baignade et soyez prudents !

PRIX LITTÉRAIRE LOUIS GUILLOUX

le coup de cœur des bibliothèques

Cette année encore, le Conseil Départemental a favorisé l'existence de jurys citoyens autour du prix Louis Guilloux. Parallèlement au jury officiel, les lectrices de trois bibliothèques (Erquy, Saint Nicolas du Pelem et Ploëuc sur Lié) se sont penchées sur la sélection de romans en lice, afin d'élire leur coup de cœur. Deux livres sont arrivés ex aequo, au terme de débats riches et animés : **Joseph** de Marie-Hélène Lafon et **Je vous écris dans le noir** de Jean-Luc Seigle, deux textes aux antipodes l'un de l'autre pour ce qui est du thème mais qui ont en commun un style sans emphase

et une écriture d'une grande puissance d'évocation.

Les lectrices ont ensuite partagé leurs choix avec le public lors d'une mise en scène d'extraits de textes, accompagnées en musique par Sophie Chénet et Bénédicte Jucquois de la Compagnie Caméléon : une très belle manière de clore cette session 2015, en attendant l'année prochaine !

Le jury officiel a quant à lui choisi de récompenser **Abdourahaman A. Waberi** pour son roman **La divine chanson**.



PROJET ÉOLIEN OFFSHORE

réunions publiques avec Ailes Marines

Poursuivant le processus de concertation initié en 2011, Ailes Marines organise trois réunions publiques, ouvertes à tous, pour un point d'actualité sur le projet et un échange avec le public.

Elle seront animées par Anne Chevrel, réalisatrice de documentaire et ancienne journaliste à TV Rennes et France 3 Ouest, en présence d'Emmanuel Rollin, Directeur du projet.

Ces trois réunions se dérouleront :

- le 11 juin à Saint-Brieuc, parc des expositions, auditorium du Grand Léjon de 19h00 à 21h30,
- le 2 juillet à Saint-Quay-Portrieux, centre des Congrès, Salle Harbour de 19h00 à 21h30,
- le 16 juillet à Erquy, à l'Ancre des Mots de 19h00 à 21h30.

Dès 18h00, Ailes Marines accueillera le public sur le lieu de la réunion pour une présentation des nouvelles simulations paysagères du projet.



Ces réunions, au cours desquelles le public pourra prendre la parole et poser des questions seront, nous l'espérons, l'occasion d'échanges constructifs.

L'équipe d'Ailes Marines

WWW.EOLIENOFFSHORESAINTBRIEUC.FR

JOËL DASSÉ

une personne aimable et serviable



Joël DASSÉ.

Joël Dassé est né à Erquy en 1937. Il s'est engagé dans la Marine Nationale à l'âge de 19 ans et a, pendant 31 ans, dont cinq années passées en Algérie, effectué sa carrière militaire à Lorient, Cherbourg, Toulon, Paris, Rochefort, Hourtin, La Rochelle et Brest. Il a quitté la Marine Nationale en 1987 avec le grade de Major et depuis cette date, est revenu vivre avec son épouse Colette dans le tranquille quartier de Tu-es-Roc qui les a vus naître tous les deux.

Depuis qu'il était à la retraite, il était membre élu du bureau de plusieurs associations comme les Médaillés Militaires, les Anciens Combattants, les Officiers Mariniers, en tant que vice-président ou secrétaire et également membre actif de l'association des Anciens d'Algérie. Il fut également gérant des tennis municipaux de 1988 à 1994.

Joël était une personne aimable et serviable, appréciée de tous ses voisins à qui il rendait de nombreux services, et tout particulièrement aux personnes âgées du quartier.

Nous adressons à son épouse, à ses enfants et petits-enfants nos plus sincères condoléances.

GHISLAINE DE KERJÉGU

une figure emblématique d'Erquy nous a quittés

Née à Cherbourg en 1928, Ghislaine Fresse de Monval a épousé Monsieur Montjarret de Kerjégu, propriétaire du château de Bienassis à Erquy, dans les années 60.

Madame de Kerjégu s'est investie dans la vie municipale durant deux mandats. De 1983 à 1989, elle fut Maire adjointe, chargée des affaires sociales, puis deuxième adjointe, chargée des finances, de 1995 à 2001. Elle fut aussi Présidente de l'Office du Tourisme de 1992 à 1995. Son esprit novateur a été à l'origine des nouvelles techniques de communication au sein de l'Office de Tourisme.

Outre sa vie municipale et les responsabilités qui lui incombait, elle fut également Présidente de l'Association Catholique des Chefs de Famille d'Erquy. On peut d'ailleurs noter que la vente du cinéma, propriété de cette association, à la commune d'Erquy, se réalisa à son initiative en juillet 2014.

Madame de Kerjégu était membre du bureau de la Croix Rouge. C'était une grande Dame très généreuse, toujours disponible auprès des personnes en difficulté.

Son domaine de Bienassis a occupé également sa vie. Pendant quarante ans, pas un mur, pas un pan de toiture n'a échappé à sa vigilance. Le chantier de la toiture du château s'est d'ailleurs terminé en 2000. Elle n'a pas non plus baissé les bras après l'ouragan de 1987 qui a détruit 95 % des bois de Bienassis : elle a fait replanter 65000 arbres sur 55 hectares du parc !

Elle s'est investie avec passion dans la défense du patrimoine local, régional et même national. En tant qu'éluë et donatrice, elle a défendu la réfection de l'Église d'Erquy et elle a participé à la remise en valeur



de la Chapelle des Marins, de la Chapelle de Saint-Pabu et de l'Église de Saint-Alban.

Sa porte était toujours ouverte à tous et bien souvent, elle a mis sa propriété à la disposition de nombreuses associations pour qu'elles y organisent des fêtes annuelles et des manifestations.

Elle avait compris très tôt que le tourisme lié au patrimoine était un atout majeur à développer et elle a eu l'idée et d'instaurer les « visites à thèmes », qu'elle organisait elle-même en tant que guide.

Veuve depuis 1988, sans enfant, Ghislaine de Kerjégu a organisé sa succession. C'est sa nièce, Madame Nathalie Huguet, qui gère le domaine de Bienassis depuis 2004.

Ghislaine de Kerjégu restera dans l'esprit des Rhœgiens « La Dame de Bienassis ».

ET SI NOUS PARLIONS JARDIN ?

des "jardiniers conseils" au service des autres

Peut-être connaissez vous des personnes qui aimeraient un petit coin de jardin, mais pas trop ? Ou vous-même aimeriez-vous bien jardiner avec les conseils d'une personne plus expérimentée ? Il existe à Erquy un "jardin partagé" depuis 2007, qui n'attend que vous, vos

bras et votre bonne volonté pour continuer à exister. Il se trouve au dessus de Caroual.

Si vous êtes intéressé(e) pour partager votre temps et votre expérience, si vous avez envie de déguster ou d'offrir vos propres légumes,

n'hésitez plus, prenez contact avec Yvonne ou Marie-Claude, les lundis ou mercredis après-midi au 02 96 72 07 37.

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE

le SCOT du Pays de Saint-Brieuc est exécutoire



Le Schéma de Cohérence Territoriale SCOT a été approuvé par les élus du Pays de Saint-Brieuc le 27 février 2015. Suite à sa transmission au Préfet des Côtes d'Armor, il est exécutoire depuis le 10 mai 2015. De ce fait, le SCOT du Pays de Saint-Brieuc s'applique sur les 63 communes du territoire et est opposable aux documents d'urbanisme locaux, aux zones d'aménagement concerté, aux autorisations d'exploitation commerciale et à certaines opérations foncières.

Il ne s'oppose pas aux permis de construire

L'enjeu principal du territoire du Pays de Saint-Brieuc est la préservation des espaces naturels et agricoles.

Les objectifs du SCOT se fondent sur 4 axes stratégiques et se déclinent en prescriptions et recommandations qui devront être traduites dans les documents d'urbanisme locaux :

1. Accompagner l'accueil de 30 000 habitants supplémentaires d'ici 2030 et garantir une vie de qualité aux 225 000 habitants du territoire.
2. Créer les conditions d'un développement économique valorisant les ressources du territoire.
3. Respecter les équilibres environnementaux du territoire.
4. Mettre en œuvre le SCOT.

Les documents du SCOT sont mis à disposition du public à l'accueil de la Mairie et sur le site web (www.ville-erquy.com / rubrique urbanisme).

Syndicat Mixte du Pays de Saint-Brieuc
WWW.PAYS-DE-SAINTBRIEUC.ORG

LANDES & BRUYÈRES

on s'est tous mouillés pour notre course



Espoir d'une éclaircie.

De mémoire de breton, il n'y a jamais eu de weekend Landes & Bruyères aussi humide. Mais il en fallait plus pour décourager nos valeureux sportifs. 1000 coureurs partaient de Plévenon pour la Course Nature 33 km et 1000 autres d'Erquy pour la Course Nature 14 km. Leur devise : « jusqu'au bout ». En effet, puisque les inscriptions furent closes en seulement 3 jours, pas question d'abandonner pour les heureux concurrents ! 300 sirènes prenaient le départ de la course féminine 6 km, 2000 randonneurs ont parcouru les sentiers

entre samedi et dimanche et une quarantaine de participants a inauguré la première édition de la marche nordique. Celle-ci a d'ailleurs été très appréciée et plébiscitée pour l'année prochaine. N'oublions pas les 500 bénévoles qui n'ont pas eux non plus démerité, toujours présents, de bonne humeur et très actifs au bon déroulement de la manifestation. L'édition 2015 a été clôturée par le traditionnel repas des bénévoles le 3 juin à la salle des fêtes de Plurien.

Stéphanie ROBERT
ADJOINTE AUX SPORTS



Arrivée en musique.

SYNDICAT MIXTE

Grand Site Cap d'Erquy-Cap Fréhel

Suite aux élections départementales, le Comité syndical du Syndicat Mixte a été renouvelé. Il a été mis en place le 28 mai dernier et les premières réunions techniques se sont déroulées dès le mois de juin.

Le Comité syndical a été en partie renouvelé

Yannick Morin, Conseiller départemental (Canton de Pléneuf-Val-André), a été élu Président. Claudine Belliard (Plévenon), Josiane Mehouas (Fréhel) et Christiane Guervilly (Communauté de Communes Côte de Penthièvre - Erquy) ont été réélues Vice-présidentes. De nouveaux élus du Département ont également rejoint l'équipe : Marie-Madeleine Michel (Canton de Pléneuf-Val-André), Michel Desbois (Canton de Plancoët), Robert Rault (Canton de Lamballe) et Eugène Caro, en tant que suppléant (Canton de Pleslin-Trigavou).

Le Syndicat Mixte Grand Site Cap d'Erquy-Cap Fréhel ... une structure publique

La structure « Syndicat des Caps » est un établissement public, créé à l'initiative du territoire, dont les orientations et le programme d'actions sont définis par les élus de son périmètre : les communes de Plévenon et de Fréhel, la Communauté de communes Côte de Penthièvre et le Conseil Départemental. Elle est également soutenue financièrement par le Conseil Régional, l'Etat, et l'Europe. Cinq agents techniques et administratifs appliquent les décisions prises par les élus et mettent en œuvre le projet défini par le Comité syndical (l'équipe salariée est également renforcée à la période printemps-

été). Le Comité syndical souhaite poursuivre les orientations stratégiques redéfinies depuis 2012, liées à l'animation et la valorisation du territoire.

Le Syndicat joue un rôle central aujourd'hui dans l'animation de notre territoire autour de trois volets :

Communication et éducation à l'environnement



Notre travail est reconnu, apprécié et participe grandement à faire connaître ou reconnaître les caps. Nous resterons vigilants pour diversifier ces activités. Nous discuterons d'ailleurs de nouvelles orientations à la prochaine commission « **éducation à l'environnement** », l'objectif étant de toucher un public élargi au travers de nos animations.

L'animation du dispositif NATURA 2000

NATURA 2000 est un dispositif européen relancé en 2012. Il a pour but de préserver la biodiversité en assurant le maintien ou le rétablissement des habitats naturels d'intérêt communautaire. Il s'appuie sur deux directives européennes : la « **Directive Oiseaux** » et la « **Directive Habitats, Faune, Flore** ».

Notre appui technique aux collectivités a porté ses fruits, puisque de nombreux Contrats Natura 2000 ont été signés, apportant 80 à 100 % de subventions aux maîtres d'ouvrages pour la gestion des espaces naturels.

Le chantier à venir sera la mise à jour du document d'objectifs, pour intégrer la Baie de la Fresnaye dans le dispositif NATURA 2000 et pour remettre à plat les orientations sur l'ensemble de notre secteur. C'est une carte importante à jouer pour préserver nos richesses locales.

La Démarche Grand Site

La possible obtention du label **Grand Site de France** serait une véritable chance pour notre territoire. Il permettrait, à court terme, de nous accorder sur un projet commun et de mobiliser davantage nos financeurs. A moyen et long terme, le label **Grand Site de France** permettrait de promouvoir notre territoire sur le plan national et même international et d'en assurer un développement économique durable, en adéquation avec nos richesses patrimoniales. Tous les acteurs, liés ou non au tourisme, profiteraient de ce label.

Yannick MORIN

CONSEILLER DÉPARTEMENTAL
PRÉSIDENT DU SYNDICAT MIXTE
GRAND SITE CAP D'ERQUY CAP FRÉHEL

CHAPELLE SAINT-PABU

un patrimoine restauré

Le nom de la Chapelle Saint-Pabu apparaît pour la première fois dans un écrit de 1535, mais l'origine exacte de ce lieu de culte dédié à Pabu (ou Tugdual), un des sept Saints fondateurs de la Bretagne, remonte peut-être même au passage du Saint dans le Penthièvre au début du VI^{ème} siècle.

La chapelle actuelle fut bâtie en grès rose d'Erquy appareillé sous l'impulsion de l'Abbé Louis Charles Dobet-Desforges, entre le 2 juin 1887, date de la pose de la première pierre et le 7 juillet 1888, date de sa consécration.

Située en Erquy dans le village de Saint-Pabu, elle se présente sous la forme d'un édifice rectangulaire à deux pignons aiguille. Le pignon Ouest, cantonné de contreforts, est surmonté d'un campanile en pierre de taille. Il s'ouvre sur la route par une porte en plein cintre surmonté d'un œil de bœuf. Le pignon Est est surmonté d'une petite croix en granit gris provenant de l'ancienne chapelle. Il s'ouvre sur un arc diaphragme et une absidiole en « cul de four ». Les deux murs Sud et Nord sont renforcés de quatre contreforts amortis, s'arrêtant au-dessous de la sablière de pierre.



L'intérieur de la chapelle.

Des travaux de réfection ont été réalisés par le **Comité des fêtes de Saint-Pabu** depuis 1982 et ensuite par l'**Association pour la restauration de la chapelle de Saint-Pabu** créée en 2001, en collaboration avec la **Commune d'Erquy**.

Citons notamment la réfection de la toiture, de la nef et du chœur (1985), l'achat et la pose d'une cloche neuve

(2001). Des restaurations intérieures ont aussi été réalisées de 1982 à 2008 : le retable, les dix vitraux et la rosace, les bancs et divers travaux de menuiserie, les statues, les confessionnaux, la remise aux normes du réseau électrique, la peinture intérieure des murs, le lustre, la réalisation et l'achat de quatre bannières.

Des travaux de l'ensemble extérieur de la Chapelle restent cependant à réaliser sous peine de dégradations (rejointoiement).

Un dossier préalable au lancement d'une campagne de mécénat populaire a été déposé auprès de la **Fondation du Patrimoine** en mars de cette année. Il permettra de recueillir des fonds de particuliers et d'entreprises, en accordant notamment des avantages fiscaux aux donateurs.

Le lancement de la campagne devrait débuter courant juillet et les travaux démarrer en septembre.

La chapelle aujourd'hui

La Chapelle de Saint-Pabu est un édifice patrimonial, cultuel et culturel. Une messe est programmée chaque année lors du Pardon de Saint-Pabu (3^{ème} dimanche de juillet), des événements s'y déroulent aussi occasionnellement (concerts, expositions, cérémonies, ...).

Fondation du Patrimoine
WWW.BRETAGNE.FONDATION-PATRIMOINE.ORG
Fondation reconnue d'utilité publique
Loi du 2 juillet 1996



Saint Tugdual (ou Saint Pabu).

ENTRETIEN DES BORDS DE ROUTE

Le fauchage tardif, des enjeux de développement durable



Fauchage des bords de route.

Les dépendances vertes des routes départementales représentent une superficie totale d'environ 4 500 ha qui constitue un milieu naturel refuge pour la faune et la flore.

Le fauchage perturbe le fonctionnement des écosystèmes, en interrompant le cycle reproductif des plantes annuelles et bisannuelles et en venant impacter la fonction de zone refuge pour la faune.

En modifiant les pratiques de fauchage et de débroussaillage (périodes et nombres de passages), on contribue à préserver les habitats naturels et le rôle écologique de ces espaces.

Aussi, en 2014, dans le cadre de plus grande prise en compte du concept de développement durable dans la gestion des dépendances vertes de son domaine routier, le Département a expérimenté le « fauchage tardif », dont le principe est d'attendre le pic de croissance de la végétation pour procéder à une première intervention de fauchage des bords de route, qui consiste à couper la végétation sur une partie de l'accotement correspondant à la largeur de l'outil et à dégager les zones de visibilité à l'approche des carrefours et dans certains points singuliers.

Ce décalage d'environ 3 semaines permet notamment de préserver le cycle reproductif de la flore, mais également de supprimer une deuxième intervention de fauchage sur la totalité de l'accotement, réalisée jusqu'alors fin juin – début juillet, la plus faible et plus

lente repousse de la végétation après le fauchage tardif autorisant d'attendre la mi-août pour engager une deuxième campagne de fauchage – débroussaillage sur l'ensemble des accotements, fossés et talus.

Le fauchage tardif permet de réaliser près de **15 % d'économies de carburant**.

Il réduit aussi l'usure de l'outillage et la détérioration du matériel (**20 % de casse en moins**).

L'expérimentation de 2014 a été globalement positive, et a permis de tirer des enseignements pour mieux concilier ces aspects de protection de l'environnement avec l'objectif premier d'assurer la sécurité des usagers en dégagant la visibilité. Ces pratiques seront donc poursuivies en 2015.

Conseil Départemental des Côtes d'Armor
DIRECTION DES INFRASTRUCTURES ET DES DÉPLACEMENTS
SERVICE GESTION DE LA ROUTE
www.cotesdarmor.fr

DU CAP D'ERQUY AU CAP FRÉHEL

17 kilomètres de paysages époustouflants à vélo

Aménagée depuis le printemps 2013, la véloroute-voie verte reliant les deux caps se parcourt à son rythme, en toute sécurité et invite à renouer avec l'esprit des lieux.

Tour à tour, toute la diversité paysagère du Grand Site se dévoile : un cheminement à travers la lande et les boisements de pins du Cap d'Erquy, une traversée du marais de Sables d'Or-les-Pins et des points de vue remarquables sur une multitude d'anses sableuses, aux eaux turquoise et sur les falaises escarpées du Cap Fréhel. La voie verte emprunte en partie le tracé de l'ancienne voie de chemin de fer du petit train des Côtes du Nord. C'est aussi l'occasion de découvrir des ouvrages d'art réalisés par Harel de la Noë, architecte en chef de l'époque (la passerelle de la Côtière et le pont du Marais, aux Sables d'Or).

Des aménagements réalisés pour sécuriser et optimiser les déplacements à vélo

Les aménagements ont été conduits par le **Conseil Général des Côtes d'Armor** et concertés avec les différentes communes et le **Syndicat Mixte des deux Caps**. Ils avaient pour objectif d'optimiser et de sécuriser les déplacements des cyclistes et des piétons, de renaturer certaines zones, de lutter contre le stationnement sauvage et de gérer de manière raisonnée les activités de loisir.

Un développement de la mobilité douce

Grâce à ces aménagements, plusieurs structures proposent de louer des vélos, avec ou sans assistance électrique, pour une heure ou une journée, seul ou avec accompagnement afin de découvrir ou redécouvrir les Caps d'Erquy et de Fréhel autrement.

Un linéaire intégrant un itinéraire plus long

Le tronçon entre les deux Caps intègre un itinéraire plus long qui longe le littoral costarmoricain sur 260 km. Cette **Littorale** fait partie d'un des huit grands itinéraires du schéma régional des Véloroutes Voies Vertes de Bretagne. Elle s'inscrit dans deux circuits vélo de rêve :

- le **Tour de Manche**, avec un ferry pour trait d'union entre l'Angleterre et la France. L'itinéraire s'éloigne de la mer pour fureter au milieu des champs et traverser de nombreux hameaux. Peu de vues

A la rencontre du cap d'Erquy en Vélo à Assistance Électrique (VAE) en balade accompagnée

Pénétrez dans les grands espaces en flânant : nature, histoire, anecdotes et panoramas pour vous enchanter dans ce doux moment entre terre et mer. Isabelle CARRÉ propose 4 balades accompagnées pour tous publics les mercredis 8 et 22 juillet, 5 et 19 août, 2 septembre d'une durée de 2h30. D'autres parcours sur le Cap Fréhel sont aussi programmés. Renseignements et inscription au 06 59 74 87 89.

sur mer, mais la liaison vers le Cap Fréhel et la vue du haut de la falaise compense magnifiquement à elle seule cette privation momentanée.

- la **Véلودyssée**, véloroute de 1250 km qui va de Hendaye dans le Pays Basque à Roscoff et emprunte le canal de Nantes à Brest dans la partie costarmoricaine.

La marque nationale Accueil Vélo

Elle est mise en place sous l'égide de **France Vélo Tourisme** par les organismes touristiques locaux afin de réserver le meilleur accueil aux cyclistes partout en France. Un établissement Accueil Vélo garantit aux touristes à vélo :

- de se trouver à moins de 5km d'un itinéraire cyclable
- de disposer d'équipements adaptés : abri à vélos sécurisé, kit de réparation.
- de bénéficier d'un accueil attentionné : informations et conseils utiles (circuits, météo, ...).
- de disposer de services adaptés aux cyclistes :

La Véloroute au niveau des Hôpitaux.





transfert de bagages, lavage et séchage du linge, location de vélos et accessoires, lavage des vélos, ...

A Erquy, la Marque **Accueil Vélo** est placée sous l'égide de l'Office de Tourisme. Dans notre station, voici les établisse-

ments agréés (liste établie au 1^{er} juin 2015) :

- hébergements : Gîte des Bruyères, Camping les Hautes Grées, Camping les Roches, Hôtel Beauséjour, Hôtel de la Plage, Camping du Val
- loueur et réparateur de vélos : Office de Tourisme d'Erquy

France Vélo Tourisme
WWW.FRANCEVELOTOURISME.COM

Alternatiba, un drôle de vélo pour défendre le climat

Cet équipage original va parcourir, en caravane, 5000 km entre Bayonne et Paris. Il symbolise à la fois la transition écologique et énergétique et la solidarité, la justice sociale. Le Tour Alternatiba mobilisera des milliers de collectifs locaux et des dizaines de milliers de citoyens, à quelques mois de l'important sommet mondial sur la climat qui se déroulera à Paris en décembre 2015. Il fera étape à Erquy le vendredi 21 août vers midi et un marché / pique-nique de petits producteurs locaux aura lieu sur le boulevard de la mer à cette occasion.



OFFICE DE TOURISME D'ERQUY

animations et communication



Le calendrier des animations de juillet et août est disponible à l'Office de Tourisme et chez nos partenaires (commerces et hébergements).

Chaque année plus de 1000 animations ponctuelles sont saisies par l'OT sur la base de données départementale ; ceci reflète le dynamisme des organisateurs locaux et le choix des activités proposées tout au long de l'année à Erquy ! Cet agenda complet se retrouve aussi, actualisé en permanence, sur le site internet de l'OT.

Une nouvelle version du site internet en 4 langues vient d'être mise en ligne. Notre site est maintenant **responsive design**, c'est-à-dire qu'il s'adapte à un écran de smartphone ou de tablette tout en permettant une navigation facile, ce qui répond aux pratiques actuelles des consommateurs.

L'OT d'Erquy invite les vacanciers, aussi bien que les résidents, à partager leurs bons moments en signant leurs photos **#erquy** sur les réseaux sociaux. Les meilleurs clichés seront diffusés sur notre site afin de participer au bouche à oreilles nouvelle génération.

Une nouvelle version du topo-guide de randonnées **balades en Côte de Penthièvre** vient d'être éditée sous l'égide de la Communauté de Communes. Les fiches présentant les circuits sont modernisées et reprennent des fonds de carte IGN. La pochette des 15 boucles est en vente 3 €. Là encore, des versions numériques de circuits de randonnées, à télécharger ou à embarquer sur son mobile sont aussi disponibles sur le site internet de l'OT.

L'OT d'Erquy est ouvert 7 jours / 7 en juillet et août et assure les services de billetterie maritime pour les diverses balades au départ du port d'Erquy, ainsi que la location de vélos et vélos à assistance électrique.

Bon été 2015 !

Laurence MERDRIGNAC
DIRECTRICE DE L'OFFICE DE TOURISME
www.erquy-tourisme.com - 02 96 72 30 12

LA SANTÉ SUR NOTRE TERRITOIRE

Etat des lieux

La **Communauté de communes Côte de Penthièvre** s'est saisie de la gestion de l'accès aux soins de sa population et de l'offre de proximité sur son territoire. Elle s'est adressée à un prestataire afin de réaliser une étude de stratégie sur l'ensemble du territoire, dans un contexte de démographie médicale fragilisée. Cette étude a été menée par **Îcône Médiation Santé** sous l'égide des Docteurs M. DENIS et K.GUILLOUX.

Etat de lieux de notre territoire

La Communauté de communes Côte de Penthièvre compte 14 770 habitants (source INSEE) ; elle est constituée de six communes :

- > Erquy, La Bouillie et Plurien dans sa partie Est,
- > Pléneuf Val-André, Saint-Alban et Planguenoual dans sa partie Ouest,

avec une augmentation de la population dans toutes les communes :

- > 56 % de la population est concentrée sur les communes d'Erquy et de Pléneuf Val-André, d'envergure démographique à peu près équivalente,
- > c'est une population fluctuante en été, aux vacances scolaires et autour des jours fériés soit sur six mois de l'année. Cette population n'est pas recensée sur le territoire mais elle est consommatrice de soins,
- > c'est une population vieillissante. La part des personnes de 60 ans et plus est élevée : 38 % sur notre territoire, 29 % sur le département, 25,4 % sur la région et 23,5 % au niveau national. A noter que les personnes de 75 ans et plus, fortement représentées sur le territoire, sont plus consommatrices de soins.

Concernant les indicateurs de santé, seuls sont disponibles les indicateurs de mortalité et de dépistage du cancer. La Région Bretagne présente des similitudes avec des indicateurs de santé dégradés au regard de la France :

- > une mortalité toutes causes confondues chez l'homme bien supérieure à la moyenne nationale,
- > une mortalité prématurée chez les hommes, c'est-à-dire décès avant 65 ans, là aussi plus élevée que la moyenne nationale. Par contre, chez la femme, le taux de mortalité prématurée correspond à la moyenne française,
- > une surmortalité pour les pathologies liées à un comportement à risques chez les hommes comme chez les femmes et similaires pour l'ensemble de la Bretagne. Parmi les décès prématurés, un certain nombre sont considérés comme évitables car liés à

des pratiques ou comportements individuels à risques tels que consommation d'alcool, de tabac, de drogues, suicides, accidents de la circulation. Le Pays de Saint-Brieuc et la région Bretagne présentent de forts taux au regard de la France et une surmortalité pour pathologies alcooliques et suicides particulièrement élevée chez la femme.

En ce qui concerne le dépistage du cancer, l'association ADEC Armor est l'organisme chargé du dépistage des cancers du sein et du colon dans les Côtes d'Armor. Le taux de dépistage organisé est proche de celui de la moyenne française tant pour le cancer du sein que pour celui du colon rectal.

La démographie des professionnels de soins de premier recours, c'est-à-dire les médecins généralistes, les infirmiers, les kinés, les dentistes, n'est pas déficitaire. **Toutefois, la relève des médecins et des dentistes est préoccupante.**

En 2015, sur la Communauté de Communes Côte de Penthièvre, on recense 75 professionnels de santé de premier recours et 7 pharmacies, 4 pédicures-podologues, 3 orthophonistes, 1 diététicienne, soit au total 90 professionnels de santé.

- > Les médecins généralistes : une densité favorable mais une activité importante et **des départs à la retraite en cours.**

57% des médecins installés sur le territoire avaient en 2013 plus de 55 ans. Nous avons, en 2015, un effectif à la hausse avec 16 généralistes libéraux, soit une densité de 10,8 médecins pour 10 000 habitants, densité tout-à-fait favorable :

- > les infirmiers libéraux : densité très favorable (21,7 pour 10 000 habitants),
- > les kinés : densité favorable également (10,8 pour 10 000 habitants),
- > les dentistes : la densité est proche du niveau national (7,4 pour 10 000 habitants) mais la relève est préoccupante,
- > les autres professionnels de santé libéraux : 7 pharmacies, 4 pédicures podologues, 3 orthophonistes, 1 diététicienne.

Le territoire ne compte pas de spécialistes (cardiologue, dermatologue, pédiatre, ophtalmologue, psychiatre), les plus proches se situent à Lamballe.

Cap'Age à L'Horizon Bleu

Le CCAS d'Erquy, s'est rapproché de Cap'Age, un service d'animation itinérant pour personnes âgées fragilisées.

Cap'Age a été conçu, développé et porté par la **Fédération Départementale Familles Rurales des Côtes d'Armor** depuis 2009. Sa création est liée à une ambition "*favoriser le maintien à domicile*" des personnes âgées et aider les EHPAD dans leur projet d'animation.

Le CCAS, en adhérant à ce service pour l'EHPAD de l'horizon bleu, souhaite améliorer et développer les activités actuelles en se basant sur une véritable méthodologie de l'animation. Ceci permettra d'augmenter la participation des résidents avec l'aide bien sûr des bénévoles œuvrant actuellement à l'EHPAD.

A long terme, cela devrait aussi permettre aux personnes seules et isolées de se joindre aux activités de l'EHPAD.

Bernadette LAITHIER
ADJOINTE AUX AFFAIRES SOCIALES

Les établissements de santé

Le plus proche est le Centre Hospitalier de Lamballe, établissement à vocation gériatrique. Pour les hospitalisations en médecine générale ou en chirurgie obstétrique, le plus proche est le Centre Hospitalier Yves Le Foll à Saint-Brieuc ou le Centre Hospitalier privé avec les sites du Littoral et de Sainte Thérèse (et le futur Centre Hospitalier privé situé à Plérin).

En cas d'hospitalisation en psychiatrie, on a recours au Centre Hospitalier Saint-Jean de Dieu à Dinan et à la Clinique privée Le Val Josselin à Yffiniac. On ne dispose pas de structure ambulatoire en psychiatrie.

Les autres structures de soin :

- > Hospitalisation A Domicile (HAD) du Pays Briochin intervenant sur le territoire et rattaché au Centre Hospitalier de Saint- Brieuc,
- > un centre de dialyse est présent sur la commune de Saint-Alban, géré par l'association d'urologie du Pays Briochin.

Des réseaux interviennent sur notre territoire dont le réseau de cancérologie **Oncarmor** et le réseau de soins palliatifs **Resopallia** sur Saint-Brieuc.

Prise en charge des personnes âgées

3 EHPAD sur notre Communauté de Communes : 2 à Erquy et 1 à Pléneuf Val-André. Un autre établissement



pour personnes âgées non dépendantes est présent sur la commune de Pléneuf Val-André.

Un EPA (foyer logement) et une résidence seniors à Pléneuf Val-André.

Services de coordination et d'aide pour le maintien à domicile :

- > le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC), à Lamballe ;
- > le service d'aide à domicile : la maison des **Services à la personne en Côte de Penthièvre** a pour vocation de venir en aide à la personne âgée dans son quotidien.

L'offre de prévention

Les Maisons Du Département (MDD) offrent un service de proximité aux habitants du département, leurs missions sont :

- > actions sociales envers les populations vulnérables ;
 - > politique de l'enfance et de la famille ;
 - > vaccination dans les centres de Protection Maternelle et Infantile (PMI) ;
 - > centre de planification et d'éducation familiale.
- Des permanences et consultations de Protection Maternelle et Infantile (PMI) sont proposées sur le territoire de la Communauté de Communes (médecin, sage-femme, conseiller conjugal). Une antenne de la Maison Du Département de Saint-Brieuc est présente sur Lamballe.

LA SANTÉ SUR NOTRE TERRITOIRE

Pré programmation du projet de Maison de Santé

La mission s'est déroulée en trois étapes :

- > **une réunion**, animée par les Docteurs Guilloux et Denis (Icône Médiation Santé), **a regroupé les professionnels intéressés**, le 27 janvier 2015 et a permis de préciser leurs attentes et de valider la liste de ceux prêts à intégrer la Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP),
- > **réunion avec des élus des trois communes concernées** (Erquy, La Bouillie, Plurien), le 25 février 2015. Les souhaits des élus ont été confrontés avec ceux des professionnels ;
- > **réunion entre les professionnels de santé, les Maires des communes concernées, plusieurs élus communautaires et le Président de la Communauté de Communes**, le 17 mars 2015. Cette rencontre avait pour but de définir les solutions d'avenir consensuelles envisageables pour l'implantation, le dimensionnement, les rôles de chaque partie.

Le souhait des professionnels de santé

17 professionnels souhaitent se réunir au sein des locaux communs et constituer une Maison de Santé Pluridisciplinaire : 5 médecins (1 de Plurien et 4 d'Erquy), 5 infirmier(e)s, 5 kinés, 1 podologue, 1 dentiste (Plurien).

D'autres professionnels souhaitent se maintenir sur des sites satellites :

- > les autres professionnels installés sur Erquy et Plurien et ne souhaitant pas se regrouper resteront dans leurs locaux actuels,
- > le local des infirmières de La Bouillie n'étant pas adapté, la commune de La Bouillie a décidé de construire des locaux pour permettre le développement du travail au cabinet.

Qu'attendent les professionnels de santé ?

Un bâtiment évolutif sur un site suffisamment vaste pour permettre son agrandissement si besoin.

- > un site accessible pour la patientèle de l'ensemble de l'Est de la communauté de communes,
- > un site localisé sur un grand axe de circulation, permettant un accès bien dégagé, y compris en période estivale,
- > un site aisément accessible pour les secours et les ambulances,
- > le respect des normes d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap,
- > un parking suffisamment grand,

- > un loyer modéré.

Qu'attendent les élus ?

- > ils demandent des clarifications sur le positionnement des pharmacies,
- > ils souhaitent le maintien d'une pharmacie en centre-ville à Erquy et le maintien de la pharmacie à Plurien,
- > ils ont exprimé leur préférence pour une localisation en centre bourg,
- > ils souhaitent le maintien du regroupement médical privé de Plurien.

La concertation

Les professionnels ont insisté sur les raisons de leur attachement à un regroupement physique :

- > les jeunes médecins souhaitent exercer en équipe dans un même lieu et préfèrent ne pas investir dans l'achat immobilier,
- > l'exercice regroupé facilitera l'accueil d'internes en médecine, levier d'action pour attirer de jeunes médecins sur notre site,
- > le regroupement facilitera la délégation de compétences des médecins vers les paramédicaux, ce qui soulagera l'activité des médecins,
- > le développement de la chirurgie ambulatoire (sans hospitalisation) a pour conséquence un report d'activité vers les professionnels de santé de ville, d'où la nécessité d'être bien organisé en collectif pluri professionnel,
- > le médecin de Plurien a réaffirmé son souhait d'exercer dans le même lieu que ses confrères.

Suite à la demande des professionnels de santé, plusieurs terrains ont été proposés par les élus et c'est sur le terrain dit « *de la Chapelle* » qu'un accord a été trouvé. C'est le terrain qui répond le mieux à leurs attentes :

- > avec un positionnement relativement proche du centre-ville,
- > facilement accessible en voiture, y compris pour les patients venant de Plurien, La Bouillie mais aussi d'Erquy (La Couture, Saint-Pabu ou Les Hôpitaux),
- > une surface est compatible avec les besoins estimés (9000 m² pour le bâtiment et les emplacements de parking),
- > proximité du cabinet dentaire privé, du Centre de Secours et d'Incendie, des pharmacies du centre-ville (300 m) et d'un EHPAD,



- > bonne visibilité de la future construction,
- > terrain communal, immédiatement constructible au Plan Local de l'Urbanisme, ce qui permet une opération financière globale moindre pour la collectivité.

La Communauté de Commune a acquis la « **compétence santé** » lors d'un vote de l'ensemble des conseillers en séance du Conseil Communautaire le 27 avril 2015. Cette compétence Communautaire comprend deux volets :

- > l'aide aux professionnels de santé pour se regrouper en Pôle de Santé Pluridisciplinaire pour le Pôle Est (Pléneuf Val-André, Saint-Alban et Planguenoual)
- > la construction de Maison de Santé Pluridisciplinaire sur Erquy et Pléneuf Val-André.

Cette compétence s'appuie sur le schéma de l'étude de santé, à savoir à terme la construction de deux Maisons de Santé Pluridisciplinaires et le maintien de l'offre de santé existante sur les communes, notamment le regroupement médical privé de Plurien. Dans le même ordre d'idée, la Commune de La Bouillie a déjà délibéré pour aménager un cabinet infirmier sur sa commune avec l'accord des professionnels du Pôle Est. Sur le Pôle Ouest, les élus souhaitent également

maintenir une offre de proximité.

La communauté de communes pourra lancer l'étude de programmation pour la Maison de Santé Pluridisciplinaire d'Erquy dès que les communes auront délibéré le transfert de compétence santé à son profit. Elle accompagnera les professionnels du Pôle Est dès qu'ils se seront constitués en association dans le but de rédiger leur projet de santé à valider ensuite par l'Agence Régionale de Santé.

Le lieu d'implantation de la future Maison de Santé Pluridisciplinaire sur Erquy a été validé en Conseil Municipal le 12 mai 2015 par 24 voix pour, 2 abstentions et 1 voix contre sur le terrain de la Chapelle.

La rédaction du Cahier des Charges pour l'étude de la programmation et la consultation des cabinets avec les professionnels de santé pourront se faire en septembre 2015.

On peut espérer une ouverture de la Maison Pluridisciplinaire de Santé en 2017.

Annick Cramoisian
CONSEILLÈRE MUNICIPALE DÉLÉGUÉE À LA SANTÉ

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

les coups de coeur

Amours

LEONOR DE RECONDO



Victoire de Champfleuri s'est mariée à Anselme de Boisvaillant, suite à une annonce parue dans le Chasseur Français. Nous sommes en 1908 et la jeune femme se lasse rapidement des "charmes" très discrets du mariage bourgeois. De plus, son ventre reste désespérément plat, ce qui lui vaut regards et réflexions

amers : il faut une descendance au notaire, un garçon, bien sûr, serait idéal. Le fils tant espéré, c'est la bonne, Céleste, qui le leur donnera, victime des visites impromptues d'Anselme, qui la viole sans autre forme de procès. Elle ne sera pas chassée (elle doit leur en être reconnaissante), le couple adopte l'enfant. Cette maternité guidera Victoire vers l'amour, elle s'y donnera corps et âme, enfreignant avec volupté les interdits et les convenances ; elle découvre qu'elle a un corps, des désirs. Hélas, dans cette société entravée, briser l'ordre établi est impensable et au final, ceux qui paient sont ceux qui se trouvent au bas de l'échelle, pas de rémission pour les petites personnes ... Un très beau texte sur l'éveil à l'amour, à la conscience du corps, qui en dit long aussi sur la condition féminine au début du XX^{ème} siècle. Servi par une écriture fluide, sensuelle, **Amours** se lit d'une traite.

Animalium

JENNY BROOM ET KATHY COTT



Animalium est un grand album présenté comme un musée des animaux, c'est aussi une belle illustration de la biodiversité ; les animaux sont répartis en 6 catégories : les invertébrés, les poissons, les amphibiens, ... elles-mêmes divisées en sous-catégories. En fait, les animaux apparaissent dans l'ordre de

l'évolution et le lecteur peut suivre les différentes étapes du développement animal, des éponges aux cétacés. En introduction, l'arbre de vie de Darwin est présenté sur une double page, accompagné d'un texte bref mais clair et précis, destiné au tout jeune lecteur : les auteurs veulent rendre évident les liens qui unissent toutes les espèces, issues d'un même ancêtre. Les textes, d'accès facile, nous révèlent de curieuses anecdotes : savez-vous que le hibou n'est pas le mâle de la chouette ? Que le requin blanc coule s'il s'immobilise ? Enfin, chaque chapitre se clôt par la présentation d'un habitat particulier : les récifs coralliens, la toundra ... Mais ce sont les illustrations, à la manière des naturalistes, qui font de cet album un véritable coup de cœur, de grands dessins légendés qui occupent la majeure partie de l'espace, et que le lecteur, petit ou grand, ne se lasse pas d'admirer. Bravo !

SUR LES TRACES DU PETIT POUCKET ...

à travers le Monde

A l'initiative de Gaby Le Moign et Loïc Marchand (leurs professeurs de français), les élèves de 6^{ème} du Collège Thalassa, ont étudié le conte d'une manière à la fois ludique et formatrice : ils sont allés sur les traces du Petit Poucet à travers le monde. Leurs recherches leur ont permis de comprendre que les contes ne sont pas des formes figées mais qu'ils voyagent, eux aussi, à travers l'espace et le temps, s'adaptant aux cultures qu'ils rencontrent. Enfin, le 7 mai dernier au Blé en Herbe, ils ont présenté le Petit Poucet à leurs parents dans une mise en scène étonnante et réussie, fruit d'un travail collectif mené tambour battant sous la houlette de la conteuse Guylaine Kasza (Compagnie Carnet de Voyage). Une belle expérience à reconduire assurément !



Présentation aux parents du Petit Poucet revisité.

Expression de la majorité

L'été arrive et avec lui concerts, spectacles vivants, chanteurs de rues et autres manifestations culturelles. A l'heure où les budgets sont à la baisse, nombre de villes ou de collectivités annulent festivals ou spectacles. Cet été, une cinquantaine de festivals vont disparaître en France tandis que sont créés 44 nouveaux. Ce sont souvent les budgets liés à la culture qui s'amenuisent les premiers. La Municipalité d'Erquy réserve une place importante à la culture tout au long de l'année grâce aux lieux culturels que sont sa bibliothèque *Le Blé en Herbe*, son cinéma *Armor Ciné*, son théâtre *l'Ancre des Mots* et sa *Galerie d'Art Municipale*. Nous faisons le choix également de poursuivre notre offre culturelle estivale. Nos *Mercredis Celtiques*, notre festival *Place aux Mômes*, les *Artisan'Halles* sont autant de manifestations gratuites offertes à un large public et qui attirent au-delà de la ville. Elles participent ainsi à son attractivité, à sa notoriété et bien sûr à son économie. Selon une étude de la SACEM, 1 € investi pour un festival rapporte 3 € au territoire où il se tient.

La culture est un bien universel et, à ce titre, elle doit demeurer une culture sans classes pour rester une culture vivante.

Nous n'oublions pas non plus notre patrimoine local : chapelles, viaduc, lavoirs, calvaires et autres lieux emblématiques de notre passé que nous nous faisons un devoir d'entretenir et de mettre en valeur grâce notamment aux Rhoeginéens passionnés regroupés en de nombreuses associations.

A une époque où l'obscurantisme paraît gagner du terrain, nous pensons que la culture est indispensable à l'Homme. Elle offre du rêve, ouvre et développe l'imaginaire, enrichit l'âme et au final fait grandir l'Etre Humain ainsi que la Société dans laquelle il vit.

En conclusion, je reprendrai le mot d'Abraham Lincoln : « *Si vous trouvez que la Culture coûte cher, essayez l'ignorance* ».

Maryvonne CHALVET
ADJOINTE À LA CULTURE

pour Erquy Avance avec vous

Expression de la minorité

Pour l'Avenir d'Erquy

En juin dernier, interviewée par Ouest France sur son action municipale, le maire a exprimé sa satisfaction sur l'aboutissement de la maison de santé et a évoqué les gros dossiers de la mandature.

C'est ainsi que nous avons appris par la presse que « *le dossier de la ZAC de la Couture avait subi plusieurs aléas, qu'il fallait sans doute le peaufiner, le faire évoluer mais qu'il restait d'actualité pour la majorité* » ...

Ceci nous conforte totalement dans notre opposition à ce projet inadapté aux réels besoins de logements sur Erquy. En effet cet aménagement démesuré de 225 logements est à l'étude depuis 2009, il n'a que trop duré, il ne convainc pas vraiment, il est en contradiction avec les orientations du dernier SCOT.

Nous invitons donc vivement notre maire à l'abandonner. Mieux vaut réfléchir à une utilisation du terrain de La Couture dans un cadre intercommunal.

La période de concertation sur l'étude « cœur de ville » s'achève. Les scénarios proposés montrent de vraies

possibilités de logements en cœur de ville ou à sa périphérie, à moyen et long terme.

Nous savons très bien que la revitalisation du centre est un projet qui exige une planification pluriannuelle et la définition de priorités qui tiennent compte des capacités financières de la commune.

Il est donc urgent de démarrer le travail de programmation stratégique.

Seul un engagement ferme de la commune en faveur de son centre-ville serait de nature à redonner confiance à la population et apporterait une réponse positive aux inquiétudes qui s'expriment depuis le début de l'année 2014.

Nous vous souhaitons d'agréables vacances et une belle saison 2015.

Osons Erquy

MICHÈLE BABIK, SYLVIE BOUVET, PASCALE JOULAUD,
MARIE DOMINIQUE MALLÉGOL, PIERRE PELAN, ROLAND PINEAU

NICOLAS ET FRANÇOIS NONNET

ils en font tout un cinéma



Tout a commencé pour Nicolas après un Bac Pro obtenu au Lycée Maritime d'Étel, dans le Morbihan, et trois années d'expérience professionnelle comme contremaître dans une importante entreprise conchylicole en Irlande. De retour au pays, en 2004, Nicolas rachète les parcs à huîtres de Claude Droguet et Richard Augereau, dans la Baie de la Fresnaye, pour monter son entreprise. En 2005, François, le père de Nicolas, décide de rejoindre son fils pour prendre en charge la partie commerciale. Comme il le dit lui-même : « *Les huîtres, je n'y connaissais rien, mais le commerce, c'est ma partie* » ! En effet, il était responsable commercial mais dans un tout autre domaine, le vin. Le père et le fils vont donc, chacun dans le domaine qu'ils connaissent et affectionnent, travailler et développer ensemble « *leur bébé* ». Malgré un coup dur en 2008 qui décime tout le naissain, l'entreprise se développe. Dès 2010, un partenariat s'établit avec le Village Vacances Roz Armor et l'Office de Tourisme qui proposent à des groupes en séjour sur Erquy des visites pédagogiques autour d'une activité spécifique à notre région : la culture des huîtres. La visite des parcs sur site s'avère difficile à organiser pour des groupes alors un

diaporama illustre les propos du guide. C'est à cette époque que l'idée d'un film naît chez les Nonnet. C'est une idée novatrice qui reçoit le soutien de la municipalité d'Erquy et de la Communauté de Communes Côte de Penthièvre. Il faut dès lors frapper aux bonnes portes pour monter le dossier : le Pays de Saint-Brieuc soutiendra le projet touristique et Côtes d'Armor Développement soutiendra le projet professionnel. Après un audit très favorable de la Région Bretagne, ils obtiendront les subventions nécessaires auprès du département, de la Région Bretagne et des Fonds Européens de la Pêche (FEP).

Le film sera réalisé par Sophie Attar et en 2013 débutent les travaux d'agrandissement des locaux des « *Jeannettes* » avec la construction d'une salle de projection et de dégustation, d'un nouveau magasin et de bassins supplémentaires. L'inauguration et la mise en route ont lieu en mai 2014. La première année a vu 1800 entrées et ils en espèrent 3500 cette année avec la perspective de 5000 visiteurs dans cinq ans. L'entreprise est en cours de validation du label « *Tourisme et Handicap* ». Cette activité cinéma a permis de pérenniser un emploi supplémentaire.

Belle récompense, le film, « *L'huître fait son cinéma* », a été sélectionné au premier Festival International du Film d'Entreprise en mai dernier à La Baule. Même s'il n'a pas été primé, son héroïne, l'huître, a tout de même décroché la médaille d'Or au **Concours général agricole 2015 pour les huîtres spéciales de Bretagne Nord**.

Bravo aux producteurs !

Chez Nicolas et François Nonnet, ce sont 4 emplois en CDI plus un temps partiel, à l'année. En saison, une personne supplémentaire s'occupe du magasin et de la salle de projection. Et bien entendu, en période de Noël, ce sont 8 personnes qui nous préparent nos bourriches d'huîtres et autres cadeaux personnalisés.

Alors si vous avez un moment pendant l'été ou si la météo nous joue de vilains tours, pensez à emmener vos enfants, vos amis ou connaissances du côté des Jeannettes, vous y découvrirez de belles surprises (programme et horaires disponibles à l'Office de Tourisme).

Maryvonne CHALVET
ADJOINTE À LA CULTURE

www.nonnet-nicolas-erquy.com